Lens : Ils bloquent la voie rapide détruisent une Lamborghini à l'occasion d'un mariage (MàJ : 18 mois de prison ferme pour Sélim B.)

23/07/2021 à 18h16



23/07/21

L'intéressé comparaissait devant le tribunal correctionnel de Béthune, lundi 19 juillet, en comparution immédiate. Dans le box des prévenus, il conteste de nouveau, jurant qu'il n'était pas le conducteur ce jour-là. Transporté vers le commissariat de Lens après l'accident, il avait pourtant reconnu être le conducteur avant de nier, et d'ajouter dans ses déclarations, *« j'ai joué, cette fois j'ai perdu, j'ai déjà semé plusieurs fois les voitures de la BAC ».*

La conviction du procureur est tout autre, il s'appuie sur les témoignages des victimes, et des policiers « qui ont frôlé la mort » dit-il, au vu du film enregistré par les motards lors de la poursuite et visionné lors de l'audience.

Le prévenu, Sélim Belhadji, 23 ans, commerçant sur les marchés, demeurant chez ses parents à Noyelles-sous-Lens, avec quatre condamnations au casier. Il est condamné à 15 mois de

prison ferme. Le tribunal révoque trois mois de sursis, prononce le maintien en détention et constate l'annulation de son permis de conduire pour un an.

La semaine dans le Boulonnais

23/06/21

> *@FrDesouche pic.twitter.com/venXwwHcy7*
>
> *— David Dobsky (@dobsky33) June 23, 2021*

21/06/21

(…)

Son permis avait été annulé

Interpellé et placé en garde à vue au commissariat de Lens, le conducteur présumé, **un Noyellois de 23 ans**, a été présenté devant le tribunal de Béthune ce lundi après-midi. Plusieurs témoins le désignent comme l'homme au volant, mais lui nie les faits qui lui sont reprochés. Plusieurs circonstances aggravantes ont été relevées : refus d'obtempérer sur 28 kilomètres, vitesse excessive (258 km/h), conduite sans permis valable… Son avocat, Me Leroy, a plaidé pour un contrôle judiciaire strict.

Mais le tribunal a suivi les réquisitions du parquet en prononçant un **placement en détention provisoire**, jusqu'au renvoi de l'audience, prévue le 19 juillet 2021.

À noter que deux berlines issues du même cortège se sont percutées samedi après-midi, à hauteur de Cora Lens 2. Là aussi, il n'y a pas de blessé, mais des voitures haut de gamme transformées en épave.

Un mariage qui coûte cher

Cette Lamborghini Huracán Evo, sortie en 2019, 640 chevaux sous le capot, serait la propriété d'une société de location belge. Sa valeur marchande : 250 000 €.

« *De plus en plus de personnes vont louer en Belgique, les sociétés sont moins regardantes sur les critères qu'en France*, analyse un responsable de FirstClass, spécialisée dans la location de « *voitures d'exception* » près de Lille. Selon lui, louer une Lamborghini pour le week-end coûterait environ 4 000 €. La caution du véhicule, elle, peut grimper jusqu'à plusieurs dizaines de milliers d'euros…

Clause

Dans le cas de la Lamborghini belge, c'est un tiers qui aurait loué la voiture de sport. La clause du contrat prévoyait le remboursement total de sa valeur en cas d'accident. La virée de samedi entre Lens et Seclin devrait donc coûter très cher à ses clients…

Le professionnel lillois conclut : « *Le loueur est parti pour plusieurs mois de procédure avant d'être remboursé. Dans tous les cas, il doit se mordre les doigts d'avoir loué à des gens aussi peu respectueux de cette voiture…* »

La Voix du Nord

> *#lens les invites du mariage n'ont pas uniquement cassé la Lamborghini pic.twitter.com/Qx8phwMp9Q*
>
> *— Pierre Sautarel (@FrDesouche) June 21, 2021*

20/06/21

> *Une nouvelle démonstration de la société d'aujourd'hui, vers 14h à l'entrée de ma circonscription de #Lens, mariage , voie rapide bloquée ! Scandaleux! Que fait l'état ? pic.twitter.com/NcHqV1vYTW*
>
> *— José Evrard (@Joseevrard62) June 19, 2021*

> *Ce karma ♥□□ https://t.co/cQ4700GPqH pic.twitter.com/aPA0ANranO*
>
> *— OSS117 (@MikeDelta59) June 19, 2021*